

l'observance

le bulletin d'informations de la fédération nationale des syndicats d'internes en pharmacie

n°16

«Et de 23 villes !»

Bonjour à tous,

Un édito qui arrive fin mars, c'est synonyme d'un emploi du temps très chargé pour la FNSIP... la contrepartie est que nous avons beaucoup de choses à vous annoncer.

Nous vous avons donné rendez-vous à Dijon pour un congrès des plus réussis. L'AIPHD et les internes dijonnais nous ont accueillis avec brio, vous avez su chaleureusement les en remercier. Nous saluerons à la fois la présence et des membres du bureau de la fédération nationale des syndicats de pharmaciens et biologistes assistants des hôpitaux (FNSPBAH) ainsi que leur conférence sur les concours qui nous attendent après la vie d'interne.

La cerise sur le gâteau de ce congrès, c'est le Cercle des internes en pharmacie de Champagne-Ardenne (CIPCA) représentant les internes de Reims qui a rejoint la FNSIP : toutes les villes sont désormais adhérentes et fédérées!

Le congrès a été l'occasion de faire le point sur les actualités de la biologie. Après l'abandon par le Sénat de l'amendement concernant l'élargissement du recrutement des biologistes en CHU, d'autres batailles législatives se profilent. De même les dossiers du 5.1, des cabinets d'infirmières et du refus des ristournes sont toujours en souffrance sur le bureau du ministre : Jérémie, Florence, Vincent et Guilaine y portent toute leur attention.

En attendant, la prochaine réunion des coordonnateurs en pharmacie, vous avez été nombreux à venir discuter

avec nous du dossier professionnel de fin de niveau 1. Il est désormais en ligne et nous espérons qu'il vous aidera à construire votre fin d'internat. Bastien et Marion suivront de près l'opinion des coordonnateurs quant à ce dossier. Tandis que Robin s'attèle à installer et pérenniser la filière PIBM. Nous vous avons consulté à Dijon et le manque de lisibilité de PIBM est flagrant. Nous allons faire en sorte de renverser cette tendance.

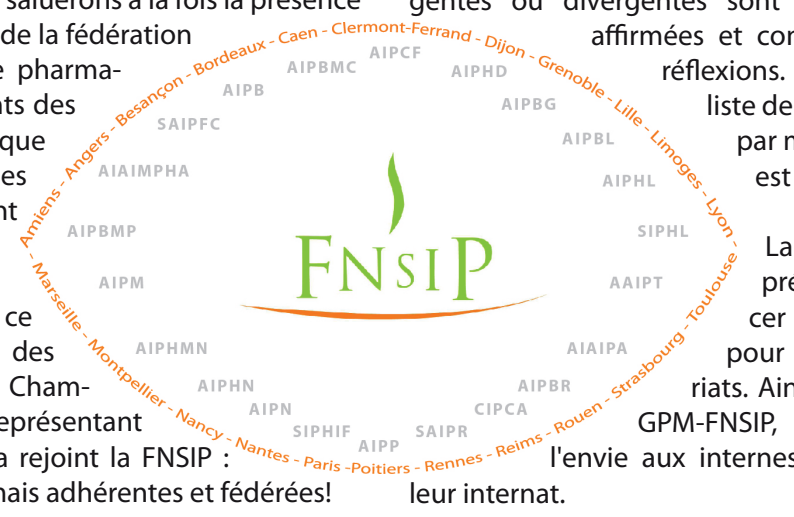
En prévision de notre participation à une conférence des doyens, Camille a relancé le débat concernant l'avenir de la filière IPR, son évolution. Vos opinions, nourries, convergentes ou divergentes sont dans tous les cas très affirmées et constituent la base de nos réflexions. Poursuivez le débat sur la liste de diffusion IPR (inscriptions par mail : [vp-com\[at\]fnsip.fr](mailto:vp-com[at]fnsip.fr)), il est indispensable.

Lakshmi a profité de votre présence pour vous annoncer les fruits de son action pour développer les partenariats. Ainsi est né le prix de thèse GPM-FNSIP, ou comment donner l'envie aux internes de terminer en beauté leur internat.

Pour ma part, j'ai eu le plaisir de vous annoncer la parution du hors-série n°5 de l'Observance. Retrouvez-le en ligne ou en version papier auprès de votre association locale. Je vous souhaite d'y recueillir de précieuses informations apportées par toute l'équipe de rédacteurs que je remercie chaleureusement.

Guillaume Sujol

Vice-président en charge de la communication,
Sachons saisir la chance d'être interne aujourd'hui afin de bâtir au mieux la santé de demain.



édito

le bulletin d'informations de la fédération nationale des syndicats d'internes en pharmacie

actualités

Débat sur la filière IPR

**Quel avenir
pour
la filière IPR
?**

Le bureau de la FNSIP vient vers vous pour recueillir vos opinions. **Quelle position défendre quant à l'avenir de la filière IPR ?** Il s'agit de sa deuxième d'existence et la question se pose. Entre suppression et remodelage profond, vos avis sont les bienvenus pour qu'ensemble nous trouvions une solution et construisions un avenir prometteur. Exprimez-vous sur la liste de diffusion IPR (inscriptions auprès de vp-com@fnsip.fr).

DES qualifiant en pharmacie : encore et toujours



Nous avons publié un nouveau communiqué de presse afin de réaffirmer que **la FNSIP ne s'en désaisit pas**. Nous avons écrit au ministre afin d'exprimer les fondements de ce dossier.

La **reconnaissance de notre DES est nécessaire** pour

pérenniser et garantir l'excellence de notre formation ainsi que pour valoriser notre cursus.

Amendement Boyer : l'Assemblée nationale va voter



L'Ordonnance de la biologie médicale menacée... cela fait plusieurs mois que l'on vous alerte sur des amendements menaçants notre métier. Vous avez l'impression que ça n'en finira pas mais on vous le

promet, la FNSIP se battra jusqu'au bout.

Prochaine étape le 12 avril à l'Assemblée nationale lors du vote de la proposition Fourcade modifiant la loi HPST. Cette bataille sera probablement la dernière, elle sera également décisive.

bons plans



Prix de thèse

En partenariat avec la FNSIP, GPM et sa mutuelle dédiée aux pharmaciens mettent en place **deux prix de thèse**.

Ces prix ont pour objectif de distinguer les meilleurs travaux de recherche réalisés par des Internes. Un prix sera décerné pour chaque section :

- section pharmacie
- section biologie médicale.

Le montant de chaque prix est de **2 000 €**.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **1er juillet 2011**.

FNSIP.FR <http://emploi.fnsip.fr>

Et toujours sur **FNSIP.fr** :

- retrouvez **les petites annonces d'emploi**.
- **déposez votre CV** afin qu'il soit consulté par votre futur employeur.

Abonnez-vous également aux listes de diffusion pour suivre l'actualité (vp-communication@fnsip.fr)

agenda

25 au 27 mai 2011 : les 22èmes journées Hopi-pharm se dérouleront à Nantes. Cet événement est organisé par le SYNPREFH.

5 au 7 juillet 2011 : EuroMediag Internal Convention à Montpellier. Le pôle de compétitivité Eurobiomed (auquel adhère la FNSIP) organise des journées rassemblant des acteurs privés et publics impliqués dans le diagnostic médical, la recherche et l'innovation associé au diagnostic biologique appliqué à la santé.